



GESTES & POSTURES DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL

Objectifs :

- Connaître les risques d'inflammations squelettiques provoqués par des gestes répétitifs et postures prolongées.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour limiter les risques liés à la manutention des personnes : lit, fauteuil, sanitaire, habillage.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues.
- Aider aux activités motrices des personnes et utiliser les aides techniques pour la manutention.

Contenu :

- Sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles.
- Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation.
- Les éléments déterminant de l'activité Physique
- Les zones de mobilités.
- Danger, risque, situation dangereuse, chasse aux risques.
- Le personnel soignant qui est-il et que fait-il ?
- L'organisation du personnel soignant.
- Le travail physique, la charge de travail mentale.
- Maîtriser les différentes techniques de manutention des personnes en s'appuyant sur les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, l'autonomie du patient...
- Les aides techniques.
- Analyse d'une situation de travail (approche).

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé, approche d'une analyse d'une situation de travail via une vidéo appropriée au domaine sanitaire et social.
- Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort en utilisant les techniques et aides techniques appropriées : Ponté pelvien, translation couchée, rehaussement couché, roulement dos/côté, redressement couché/assis, marche fessier avant/arrière, transfert assis..., utiliser un drap de glisse, une planche de transfert, un disque tournant, un lève personne, soulève personne...

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

« Pour se faire une ½ journée de préparation doit être mise en place pour préparer l'approche d'une analyse de la situation de travail en fonction des postes identifiés à risque ».

Profil :

Cette formation s'adresse aux salariés du domaine sanitaire et social.

Cadre législatif :

L. 4121-1 et L.4121-2

Durée : Une journée, 7 heures de face à face Pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Prérequis : Aucun

Possibilité de se déplacer dans les locaux de l'entreprise avec accord du chef d'entreprise.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par l'INR.

Devis sur demande

Pour tout renseignement contactez-nous :

ForCoPrev

Formation Conseil Prévention
Tel : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com